



GRUWA

Groupe Ukingo wa Watetezi

Rapport Annuel de la Situation Sécuritaire et des Droits
de l'Homme dans la Province du Haut-Katanga

« Nos droits, nos libertés toujours ! »

Lubumbashi, Mars 2023

PLAN DU RAPPORT

I. Introduction

- Contexte et justification
- Objectifs
- Résultats attendus
- Méthodologie

II. Développement

- Monitoring
- Préparation et déroulement du monitoring
- Atteintes à la sécurité
- Etat des lieux de la situation sécuritaire

III. Conclusion et recommandations

AVANT - PROPOS

Ce rapport s'étale sur des faits saillants ayant eu lieu entre Février **2022 et Mars 2023**, en rapport avec la situation sécuritaire et celle de Droits de l'Homme dans la Province du Haut-Katanga. Il s'agit principalement et en grande partie des témoignages recueillis ainsi que le recoupement d'informations de terrain lors du Monitoring, et qui dès lors, ne peuvent pas être attribués à GRUWA.

I. INTRODUCTION

Se fondant sur l'un des aspects liés à la mission du réseau de protection des défenseurs des Droits de l'Homme dénommé « Groupe Ukingo wa Watetezi, GRUWA en sigle », en l'occurrence, militer pour le respect et la promotion des droits humains, les organisations de la société civile et les mouvements citoyens membres dudit réseau ont initié depuis Janvier 2022 un travail de terrain notamment par le Monitoring dans la Province du Haut-Katanga.

1.1 Contexte et justification

Après une accalmie observée par rapport à l'insécurité, sans aucun doute, il s'observe une résurgence indescriptible de la criminalité urbaine dans la ville de Lubumbashi et ses alentours.

S'agissant particulièrement de la ville de Lubumbashi, autrefois connue pour son calme et sa sérénité qui lui ont valu le qualificatif de « **Wantanshi** », elle a, depuis quelques années, sombré dans une vague d'insécurité, au point que les spécialistes de la question sécuritaire, la classe maintenant parmi les zones rouges de la Province ou mieux du pays, sans oublier la ville frontalière de Kasumbalesa.

Il ne se passe plus trois jours sans que des faits graves de criminalité ne soient rapportés.

Des corps sans vie par-ci, des vols à mains armées par-là, et plusieurs autres situations déplorables sont signalés à travers les différents coins de la ville. Tout comme dans les zones en proie aux conflits armés. Les tueries, les extorsions sont devenues très récurrentes à Lubumbashi, au point que chaque tombée de la nuit devient carrément un cauchemar pour les habitants du chef-lieu de la Province du Haut-Katanga.

Sans se limiter à la seule ville de Lubumbashi, le contexte sécuritaire tel que décrit ci-haut s'est généralisé sur l'ensemble de la province du Haut-Katanga. Des cris de détresse de la population se sont fait entendre à Likasi, à Kipushi, à Kasumbalesa, à Sakania, village Sapwe, Pweto, etc...

Pour rappel, l'on se souviendra qu'en vue de faire échec à la recrudescence de l'insécurité et l'endiguer une fois pour toutes, les autorités provinciales et même nationales, ont initié plusieurs actions sur terrain dont

notamment « **l'opération Kibunu** », ou encore « **l'opération Kimia** », lesquelles actions ont eu pour mérite d'avoir favorisé l'arrestation de quelques « bandes criminelles », et leur présentation dans les médias, sans cependant qu'une solution durable n'ait été trouvée à ce propos[1].

La persistance du phénomène et la difficulté qu'éprouvent les forces de sécurité à y faire face, ont entraîné plusieurs soulèvements populaires, ayant abouti à des accrochages entre la population et les forces de sécurité. Ces derniers jours, la situation tend à prendre des allures plus inquiétantes suite notamment aux options d'autodéfense et de justice populaire auxquelles la population fait désormais recours, pour essayer de se prendre en charge. Cela a ainsi entraîné la multiplicité des cas de justice populaire contre les présumés voleurs par la population.

Par ailleurs, la tendance va vers la politisation du phénomène d'insécurité, avec certaines voix prétextant qu'il s'agirait des actes de sabotage savamment montés en vue de déstabiliser simplement la Province. D'autres voix tendent quant à elles à la tribalisation du phénomène d'insécurité, en soutenant que cela serait l'œuvre de quelques gangsters appelés « **les suicidaires** » qui seraient venus d'autres provinces.

Il y a lieu donc de craindre ce qui suit :

1. L'escalade de la criminalité avec la montée en puissance des gangs qui risqueraient de devenir plus organisés, plus équipés, et plus efficaces que les services de sécurité gouvernementaux, au vue notamment de l'intensité des armes qui seraient en circulation dans la Province, comme en attestent plusieurs incidents de sécurité renseignés dans ce rapport, en plus de l'activisme des milices armées dont quelques éléments « démobilisés » ont, à un certain moment, été acheminés vers Lubumbashi ;
2. La résurgence de la haine tribale par des déclarations, risque de réactiver les conflits inter ethniques ou inter communautaires, au regard du contexte actuel de notre pays ;
3. Les dérapages des jeunes des Partis Politiques de la majorité Présidentielle dite « **Union sacrée** » ;
4. Une autre forme de l'insécurité qui est latente, c'est le phénomène « **Mai Mai** » perturbant et augmentant le sentiment de l'insécurité dans le mentale de la population du haut -Katanga et les provinces sœurs de la région de l'Ex-Katanga.

Les éléments sus-évoqués ont motivé les membres du Groupe Ukingo Wa Watetezi, le réseau de protection des Défenseurs de Droits de l'Homme du Haut-Katanga, d'initier un travail de monitoring , pour contribuer à la

restauration de la sécurité et la paix dans la Province, et dont le présent rapport annuel en constitue le soubassement.

Il est à noter que face à ces différentes formes que prend l'insécurité dans la Province, les autorités de la place, en collaboration avec les services de Sécurité, la Gouvernance Sécuritaire et Paix de la Société Civile du Haut-Katanga, ainsi que les organisations membres de **GRUWA**, ont mis plusieurs stratégies en place dans le sens d'arrêter l'hémorragie liée à l'insécurité dans les grandes villes y compris les territoires, par le fait de lancer des alertes et publier des communiqués de presse.

C'est pour ces raisons que la courbe de la situation sécuritaire qui sera présentée se comporte en dents de scie, avec un chiffre total de **5327 cas** d'insécurité répertoriés dans les trois grandes villes, cités et territoires de la Province du Haut-Katanga.

1.2 Objectifs du Monitoring

a.Objectif Global

L'objectif global du monitoring est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire dans la Province du Haut-Katanga.

b.Objectifs Spécifiques

Spécifiquement, ce monitoring vise à :

1. Amener les autorités compétentes à améliorer la coordination des opérations de maintien de l'ordre et de sécuriser la population dans la Province du Haut-Katanga en général ;
2. Appuyer les services de sécurité dans la vulgarisation des principes régissant les relations civilo-militaires et policières susceptibles de restaurer la confiance mutuelle entre la population et les services de l'ordre à l'échelle provinciale.

1.3 Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus de cette activité :

1. Les zones les plus criminogènes de la province, et particulièrement celles des grandes villes et cités sont identifiées, et la cartographie y relative est établie ;
2. Les différents commissariats et sous-commissariats de la PNC établis à travers la province, et en particulier dans les zones les plus criminogènes

des différentes villes (Lubumbashi, Likasi, Kipushi, Kasumbalesa) sont répertoriés et leurs capacités techniques et opérationnelles sur terrain évaluées ;

3. Les modes opératoires tels qu'utilisés par les criminels dans les différents cas documentés sont déterminés et analysés, et le profilage des probables criminels réalisé ;
4. La coordination des opérations de maintien de l'ordre dans la province par les services de sécurité, est améliorée ;
5. Les principes régissant les relations civilo-militaires et policières susceptibles de restaurer la confiance mutuelle entre la population et les services de l'ordre sont vulgarisés et appliqués par les acteurs sur terrain ; l'image de la police auprès de la population est améliorée, et la collaboration entre ces deux groupes est rétablie.

1.4 Méthodologie

Pour atteindre les résultats escomptés, tels que renseignés ci-haut, la méthodologie ci-après avait été proposée et appliquée par les membres du réseau :

-Sur base de la cartographie des zones présumées criminogènes telles qu'identifiées par les OSC lors de la planification, treize (13) équipes de deux (2) personnes chacune (2 OSC) ont mené des enquêtes sur terrain aux cours desquelles ont été collectées les données sur les différents cas enregistrés en 2022 et 2023 tels que renseignés dans le présent rapport, afin de : (1). Confirmer le caractère criminogène de ces zones, (2). Déterminer les modes opératoires des criminels, (3) Identifier les commissariats et sous-commissariats qui y sont implantés, et (4). Recueillir les informations sur la qualité des interventions de ces derniers (commissariats et sous-commissariats) ;

-Les données récoltées ont été par la suite consolidées, analysées, interprétées, puis coulées dans le présent rapport, dont la dernière partie renferme des recommandations en vue des actions nécessaires au changement de la situation sur terrain ;

-L'analyse et l'interprétation des données récoltées ont notamment permis de déterminer le profil éventuel des criminels, d'estimer les capacités techniques et opérationnelles des forces d'intervention sur terrain, et d'identifier quelques dysfonctionnements enregistrés au cours des différentes interventions sur terrain, y compris ceux se

rapportant au défaut ou à la faiblesse de coordination des actions sur terrain ;

-Un plan de plaidoyer sera ensuite élaboré et suivi des actions de plaidoyer et de sensibilisation basées sur des approches persuasives et collaboratives à l'intention de différentes personnalités, institutions ou groupes-cibles identifiés en fonction du contenu du rapport et des questions à résoudre.

II. DEVELOPPEMENT

2.1 MISSIONS DE MONITORING

Pour recueillir les informations, GRUWA a fait une cartographie des communes de la ville de Lubumbashi préalablement identifiés comme étant des zones criminogènes notamment en terme des sites.

Pour ce qui est des autres villes et localités de la province du Haut-Katanga en l'occurrence, la ville de Likasi, les cités de Kipushi, Kasumbalesa, Pweto, Mitwaba, etc,... GRUWA s'est contenté de considérer les données recueillies par le canal de ses différents points focaux œuvrant dans ces milieux.

Les sites sont lessuivants :

- (1). **Katuba** : Katuba/Kananga, Katuba/Mbuji-Mayi, Upemba, Nsele,
- (2). **Lubumbashi** : Matshipisha, Gbadolite, Golf/Lido
- (3). **Annexe** : Kisanga, Kalebuka, Q/Zambia, , Basembe, Kasungami, , Golf/Maïsha, Golf/Munua, Golf/Plateau, Kilobelobe, Kamatete, Kamisepe,) Kinka-ville,
- (4). **Kampemba** : Radem, Hewa-Bora, Tabacongo/Megastore
- (5). **Kenya** : Brondo/Kenya,
- (6). **Ruashi** : Congo-Kiwele, Kawama.

2.2 **Objectifs de la Mission de Monitoring**

1. collecter les informations sur les incidents de sécurité enregistrées dans les sites concernés dans la ville de Lubumbashi et ses environs ;
2. Déterminer les modes opératoires utilisés par les criminels dans les différents sites identifiés ;
3. Faciliter le profilage des probables criminels, et la mise sur pieds d'une cartographie des zones qui constituent le bastion de l'insécurité dans le but de permettre aux autorités d'y concentrer la grande partie des efforts en vue de la restauration de l'ordre public ;

4. Répertorier les différents commissariats et sous-commissariats de la PNC établis à travers les sites ciblés, et en particulier dans les zones les plus criminogènes des différentes villes (Lubumbashi, Likasi, Kipushi, Kasumbalesa), et recueillir des renseignements pouvant contribuer à l'évaluation de leurs capacités techniques et opérationnelles sur terrain ;
5. Recueillir des informations sur les éléments favorisant l'insécurité dans les sites concernés, les faiblesses enregistrées lors des interventions des services de sécurité ou des opérations de maintien de l'ordre, et la perception ou la réaction de la population face à ce phénomène d'insécurité.

2.3 Préparation et déroulement du Monitoring

Ci-dessous, les éléments sur la manière dont la mission s'est déroulée :

1. Préparation de l'activité :

Avant la descente sur terrain, un échange sur les termes de référence suivi d'un briefing de sécurité et la compréhension du questionnaire d'enquête avaient marqué cet avant descente par tous les acteurs membres de GRUWA impliqués dans cette enquête.

2. Durée de la mission

Le Monitoring tel que réalisé sur terrain a duré cinq (5) mois soit, du mois de Novembre 2022 à Mars 2023.

3. Participants

Les ONG membres du réseau GRUWA dont la liste est en annexe ont participé activement au Monitoring.

2.3 Etat des lieux de la situation sécuritaire

Plusieurs données ont été récoltées sur terrain par les organisations impliquées dans la mission au moyen de la technique des entretiens. Pour des raisons de méthodologie, ces données ont été rapportées selon différentes catégories, bien que la liste ne soit pas exhaustive.

D'autres faits ont certainement échappé à la vigilance de GRUWA ou n'ont pas simplement été repris dans le présent rapport, pour raison de doute quant à la crédibilité de la source de l'information.

Dans la plupart des cas, GRUWA a décidé de taire les noms des personnes concernées pour préserver la sécurité de ces dernières. Parfois, seuls les prénoms des personnes concernées ont été mentionnés.

2.3.1 Performances sécuritaires

Il est important de signaler que plusieurs initiatives ont été prises dans le cadre de la lutte contre l'insécurité par le Gouvernement Provincial du Haut-Katanga :

- Des réunions de conseil de sécurité ont été tenues pour prendre des stratégies holistiques afin de barrer la route aux ennemies de la Paix.
- Des consultations avec différentes couches initiées par le président du conseil de sécurité ;
- Les tournées du commissaire Provincial dans les grandes villes et à l'intérieur de la Province ;
- Les tribunes d'expressions populaires organisés par le ministre de l'intérieur dans les Entités Territoriales Décentralisées ;
- Les sensibilisations amorcées par les ONGs de droits de l'homme et de la protection sur l'amélioration de relation entre le service de sécurité et la population, la sécurité participative ;
- Le travail de l'OIM sur le forum de quartiers qui a d'ailleurs permis l'amélioration de l'approche communicationnelle et de collaboration entre le service de sécurité, et la population afin de réduire sensiblement l'insécurité au sein de la population ;
- La grande tournée du Commissaire provincial de la PNC dans les communes, rencontre avec les évêques des églises du réveil, la sensibilisation continue des troupes au sein de la police avec comme finalité une amélioration de la prestation dans les activités préventives de services intelligents dans le chef de structures sécuritaires ;
- La constitution des équipes mixtes composées des éléments de la police, des FARDC et de la Garde républicaine pour faire des patrouilles nocturnes.

Sur le plan logistique :

- Le Président du conseil provincial de sécurité avait promis dix (10) Jeeps à la Police pour 2022 afin d'améliorer la mobilité de cette

dernière en cas d'alerte dans les grandes villes, ceci a été réalisé avec succès dans la Province voir même une dotation d'autres services connexes à la sécurité que nous présenterons dans les lignes qui suivent ;

- Un bureau, plus une salle informatisée qui permet aux éléments de la Police de bien travailler et recouper toutes les informations sécuritaires partant des appels jusqu'aux images centrées ;
- Une dotation du Commissariat Général de la PNC en armes à feu au bénéfice de la Province du Haut-Katanga afin de pallier aux insuffisances d'armes dans nos villes ;
- L'accompagnement de l'OIM avec la 4^{ème} session de formation lancée au mois de juin 2022 avec 200 éléments inscrits dans le programme sur le projet police de proximité et professionnalisation de la police à l'école de KASAPA, qui a vu 160 d'entre eux terminer la session en date du 13/12/2022, après 6 mois de formation.

2.3.2 Défis sécuritaires

La Police fait face à plusieurs défis qui ne lui permettent pas de remplir correctement sa mission régalienne, lui reconnue dans la constitution en son article 182, celle de la sécurité publique, la sécurité des personnes et leurs biens du maintien et rétablissement de l'ordre public :

Parmi les défis majeurs nous citons :

- L'insuffisance des matériels professionnels appropriés répondant au standard international ;
- Les conditions sociales des policiers et autres membres des services connexes ;
- La majorité des policiers qui ne sont pas formés aux principes de **3P/3R** ;
- L'impraticabilité de nos routes et le manque des voies d'accès dans nos communes et à l'intérieur de la Province ;
- La confusion autour dans la numérotation ou l'identification des résidences ou avenues qui n'ont pas des plaques indicatrices ;
- La privatisation de numéros CCO officiels par certains commandants au détriment de la population bénéficiaire etc.

Par ailleurs, Il est important de signaler que les groupes des jeunes de ces partis sont utilisés comme moyen de pression par les politiciens véreux afin d'atteindre leurs intérêts personnels. D'où les antivaleurs que voici sont observées :

- ✓ Les injures
- ✓ L'envahissement des artères de nos villes et mettant la population en danger
- ✓ La commission des actes infractionnels dans une grande impunité
- ✓ Les extorsions des biens de valeur au vu et au su des éléments de sécurité, des autorités ainsi que de la population.

a) De la remise de l'ordre public et l'utilisation des armes non étates.

Nous nous souviendrons qu'en 2015 et 2017, le Gouvernement central avait mis en place un arrêté portant interdiction d'utilisation des armes à feu pendant les opérations de la remise de l'ordre public par le commissariat général de la Police Nationale Congolaise, cette décision était bien saluée par la population. Et dès lors, malgré des nombreuses manifestations publiques, nous avons apprécié le professionnalisme que la Police avait affiché en évitant des pertes en vies humaines pendant les opérations de la remise de l'ordre public.

Depuis 2019, l'utilisation des armés à feu a refait surface dans ces dites opérations en violation de l'arrêté, ce qui a causé des morts, pour cette année 2022 où nous avons enregistré plusieurs cas de perte en vies humaines et des blessés par balle.

Dans la plupart de cas, la police réplique en tirant des balles réelles sans sommation et ces balles causent des dégâts, comme le cas du quartier Bongonga, les deux cas **de la zone** Matshipisha et dans d'autre cas des balles tirées en l'air ainsi que des balles perdues.

b) De la présence des éléments du bureau deux de la Police criminelle

Contrairement aux années antérieures, la police criminelle et les éléments de la police routière communément appelée « tenue bleu » n'ont pas créé des incidents mortels qui consistaient à sauter dans les véhicules et se disputer les volants avec les chauffeurs.

Nous observons actuellement un comportement responsable en général malgré certains dérapages, il est important que le commissaire provincial de la PNC que nous félicitons en passant continue sur le même élan à sensibiliser et mobiliser ses services pour un comportement responsable et patriotique.

c) De la Police pour la protection de la femme et l'enfant

Plusieurs requêtes en provenance de la population sur les déviances de la police de protection en rapport avec leurs missions révolues. Les cas les plus fréquents décriés sont :

- Les arrestations arbitraires de cas des hommes et femmes majeures ou mineurs trouvés à deux quand bien même ils sont membres d'une même

famille qui sont par cette occasion assimilés aux actes immoraux et contraires aux bonnes mœurs.

- Les cas des fiancés en promenade ou en accompagnement,
- Les couples trouvés dans les hôtels pour une raison ou une autre,
- Les majeurs en piqueniques et d'autres cas similaires qui enfreignent la liberté humaine.

d) De la Police de lutte contre les stupéfiants

Cette unité de la police scientifique a complètement disparue sur terrain et laisse la place à un phénomène qui est décrié par la population et contribue à la dégradation des mœurs dans la Province du Haut-Katanga. Vendre de l'alcool à forte dose et fumer du chanvre dans les milieux publics n'est pas un problème aujourd'hui dans nos grandes villes et cités, par contre, cette pratique devient un mode de vie normal et régulier dans tous les coins et recoins sous l'œil impuissant de la police et autres services de sécurité.

Comme conséquence, la hausse du taux de petite criminalité et des violences de toute nature de nos jeunes adolescents sur les lieux publics notamment dans des marchés, et les arrêts de bus. Donc il est important de redynamiser cette unité de la police pour éradiquer ce phénomène.

e) De la Police de Circulation Routière (PCR)

- La police de circulation routière, c'est une branche de la police s'occupant du roulage, il s'observe sur le terrain les dérapages à répétition dus au non-respect de la mission spécifique de cette unité, à l'ignorance, au parrainage et au trafic de l'influence.

Comme conséquences sur terrain :

- ✓ L'indifférence des certains éléments de la PCR face aux contraventions routières ;
- ✓ La tracasserie à outrance causant des embouteillages ;
- ✓ La brutalité au volant causant à cet effet les accidents ;
- ✓ Les attroupements des certains éléments de la PCR sur le même poste, au détriment des autres postes ;
- ✓ L'utilisation abusive des herses communément appelées « **NTETA** »

2.3.3 Des zones criminogènes dans la Province du Haut-Katanga

Nos Villes font face à une criminalité qui ne dit pas son nom, comme nous le savons ; c'est ne pas toutes les zones qui sont criminogènes, mais nous avons certains endroits qui présentent un danger permanent d'être estoqué, violé, tabassé, extorqué et d'autres zones sont sécurisants, Parmi les zones qui présentent un risque permanent nous avons :

📍 Ville de LUBUMBASHI

▪ Commune Annexe

- **Marché Zambia** qui regorge un nombre important des enfants en conflit avec la loi qui sèment la terreur ainsi que certains éléments de la Police qui tracassent la population sur la zone. Pour les jeunes délinquants, ils se font passer pour les jeunes membres des partis politiques (**UDPS et UNAFEC**) ;
- Une autre zone c'est celle de l'**arrêt Manono** (quartier **VERT et Kilobelobe**) avec comme acteurs de l'insécurité les **JUNAFEC** qui ont leurs quartiers généraux à ce niveau ; mais aussi sur l'avenue **Matus, Rue 4** qui **enregistre** une insécurité occasionnée par les motards ;
- **Au quartier Don bosco**, à la limite avec le quartier **Kalebuka** au niveau du rail, une autre source de l'insécurité provoquée souvent par les éléments de la **JUNAFEC** branche **Zulu** qui, plusieurs fois ont semé des soulèvements avec plus de 4 morts et plusieurs blessés par balle pendant les opérations de la remise de l'ordre public par la Police ;
- **Au quartier KISANGA au niveau du marché Mimbulu** : ici la population est victime pendant la journée et la nuit, un quartier véhiculé par l'insécurité permanente occasionnée par **les jeunes délinquants** organisés en gangs pour arracher **les téléphones, sacs à mains, argents et autres biens de valeur sous** l'œil impuissant de l'unité de la police en poste de point chaud.
- **Au quartier Kasapa, au niveau de la polytechnique** : une situation de l'insécurité orchestrée par les éléments de l'armée non contrôlés qui se cachent dans la brousse ; extorquant les paisibles citoyens en leur ravissant les biens, téléphones et argent vers le soir aux environs de **20H00 à 23H30**.
- **Au quartier Kilobelobe au niveau de l'arrêt Ciné**: un groupe de jeunes qui se disent **JUNAFEC** sont à la base de l'insécurité, des provocations nuits et jours, de rançons avec comme motif du deuil à contribution forcée ; l'extorsion et autres.

▪ Commune de la Ruashi

- C'est plus la partie du quartier **aux alentours du Rond-point Tank** qui présente une insécurité surtout pendant les heures creuses entre 22 heures à 1 heure du matin, avec comme acteurs les bandits à main armée et pendant la journée, les éléments de **JUNAFEC** et de l'**UDPS** ;

- **Au quartier 1, Arrêt Ambassade** vers le soir de 20 heures à 23 heures les acteurs de l'insécurité les motards ainsi que certaines personnes non autrement identifiées,
- **Au quartier Congo 2**, au niveau du marché Congo, les actes de banditisme couplés aux viols sont observés avec comme acteurs les motards et bandits organisés en groupes des gangs.
 - **Commune de Lubumbashi**
 - C'est le **quartier Makutano** au croisement des avenues **Likasi et Sendwe** qui reste en tête avec plusieurs cas des pic-poker, **espace « l'avenue Sendwe jusque à l'Institut Salama »**, l'avenue **Des Usines**, avec comme acteurs de l'insécurité, les bandits venant du camp assistant et ce, malgré l'installation d'un poste avancé de la police ;
 - Quartier **Mampala 1** dans la cellule **Tshansasa** à la cité **GCM** qui est le berceau de bandits à mains armées suicidaires venant d'autres provinces de la RDC.
 - **Commune Kampemba**
 - C'est le berceau des enfants qui commettent des manquements qualifiés d'infractions, avec comme zones d'opération, **l'espace Marché rail et Marché Lunsonga jusqu'à la Gare** et ce en se faisant passer pour des militants de la **JUNAFEC et UDPS**.
 - Nous avons la partie comprise entre **« Tunnel et du côté SNCC »** qui est aussi réputée criminogène et envahie par les jeunes en conflits avec la loi, sur cette partie, l'insécurité est plus ressentie la nuit que pendant la journée.
 - **Commune Katuba**
 - **Matshipisha**, une zone qui présente une insécurité accrue provoquée par les éléments et membre de l'**UDPS** et qui érigé comme quartier général de l'**UDPS**, ces hors la loi qui ont installé un climat d'insécurité avec des bagarres à répétition afin de soustraire les biens de paisibles citoyens, créant les embouteillages en vue de faire payer des petites contributions pour ouvrir la route intelligemment et d'autres profitant de cette fermeture de la route pour procéder aux vols des biens des paisibles citoyen.
 - Un groupe dit **Kuluna** se crée et attaque même pendant la journée des personnes en les tabassant au vu de tous. En date du **24 décembre 2022**, ces jeunes ont tabassé une personne qui a succombée suite aux graves blessures.
 - **Commune de Kenya**

Connue, jadis, sous le label « **commune rouge** », après un travail d'éléphant produit par Madame la Bourgmestre **Jeanne Maloba**, plusieurs zones criminogènes ont été couvertes et maîtrisées par les agents de l'ordre, sauf sur le rail vers le quartier **Don Bosco** où un groupe de bandits qui s'accrochent vers le soir pour ravir les sacs, téléphones et autres biens aux passants, en dehors de cette zone Il faut également ajouter la zone appelée « **Triangle** » qui regorge les membres de la **JUNAFEC** semant la terreur sur cette partie pendant la journée et la nuit.

Ville de Likasi

Les statistiques criminogènes de cette partie de la Province du Haut-Katanga ont révélé que la Ville montagnaise de Likasi regorge des zones à risque qui ne sont pas à négliger, en dehors d'autres sites bien contrôlés par la Police Nationale Congolaise, nous identifions quelques autres zones criminogènes qui sont situées dans les lieux suivants :

- **Commune de Likasi** : au niveau du monument de la femme autour du Bar **TOP 13, Joli Hôtel** et arrêt **Bagatelle** où un groupe d'enfants s'adonne à prendre des biens et vivres qui sont transportés sur les trucks en provenance de l'étranger ou de la Province du Lualaba, cela malgré les décisions prises en concertation entre les autorités de la République Zambienne et congolaises. Les véhicules de surveillance restent inefficaces face à ces inciviques.
- **Quartier Kamatanda** : au niveau de l'Ecole **Diagonale** où les paisibles citoyens se plaignent de la présence des certains éléments incontrôlés de la FARDC en provenance du camp Génie de Likasi qui extorquent la population de ce coin.
- **Camps SNCC** : Aux environs de **l'Institut Nfondo** où la population se plaint de la présence des personnes non autrement identifiées qui s'adonnent aux activités du banditisme.

Commune de Kikula : au quartier **Musumba**, cellule cadastre, une équipe des jeunes gens se livrent actes de violences d'une très grande envergure.

Ville de Kasumbalesa :

Cette ville est devenue criminogène suite à une pression démographique galopante ces dix dernières années, une ville à commerce transfrontalier très accru, ce qui engendre l'afflux des jeunes des différentes couches sociales venant d'ailleurs à la recherche du bien-être.

Ceci est la conséquence des actes d'intolérance politique qui se constate entre les militants des partis politiques Ensemble pour la République et l'UDPS. A ceci s'ajoute la multiplicité cas d'extorsion d'argent le long de la route par les agents de l'Etat non habilité à ériger des barrières. Cela avait fait l'objet de

revendication des transporteurs des camions au point que le Gouverneur du Haut-Katanga était obligé d'effectuer une descente surprise le 25 février 2023 qui a conduit à la suppression de toutes les barrières qui servait de cheik point de perception des taxes illégales.

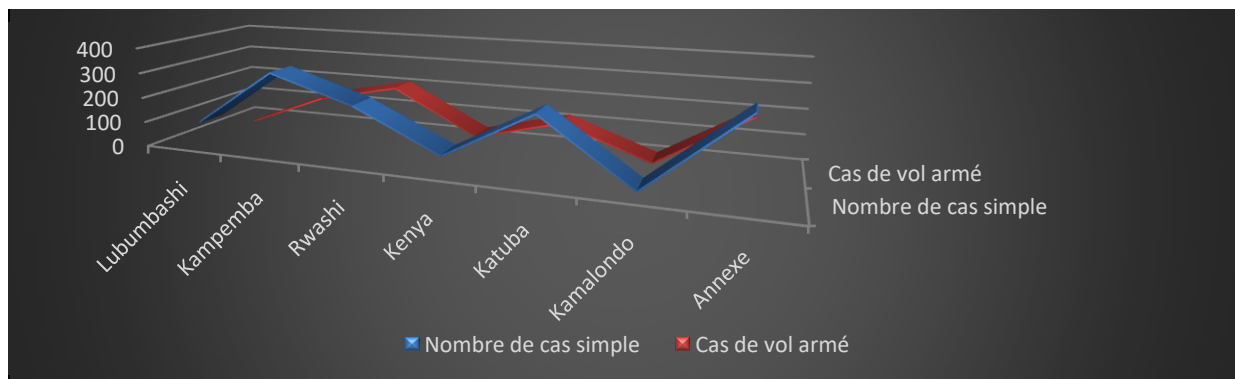
Ville de SAKANIA

- 5 corps sans vie avait été découverts 2022, ceci serait causé par le taux de chômage élevé et une forte consommation de l'alcool indigène les jeunes qui n'ont rien à faire ; certains parmi eux viennent de Kasumabalesa pour semer la terreur dans la ville de Sakania
- L'assassinat d'un jeune homme par un élément de la police qui avait tiré à un bout portant en répression d'une manifestation publique que les membres de l'association socio culturelle Bena Lubembe (ABELU) qui avait protesté le 14/02/2023 contre la décision de l'administrateur de Sakania suspendant leurs activités.

2.3.4 Statistiques cas d'insécurité

A. Statistiques de la ville de Lubumbashi

Ville de L'SHI	Lubumbashi	Kampemba	Ruashi	Kenya	Katuba	Kamalondo	Annexe	TOTAL
Nombre de cas simple	90	317	215	57	246	7	311	1243
Cas de vol armé	7	138	210	36	123	0	212	726



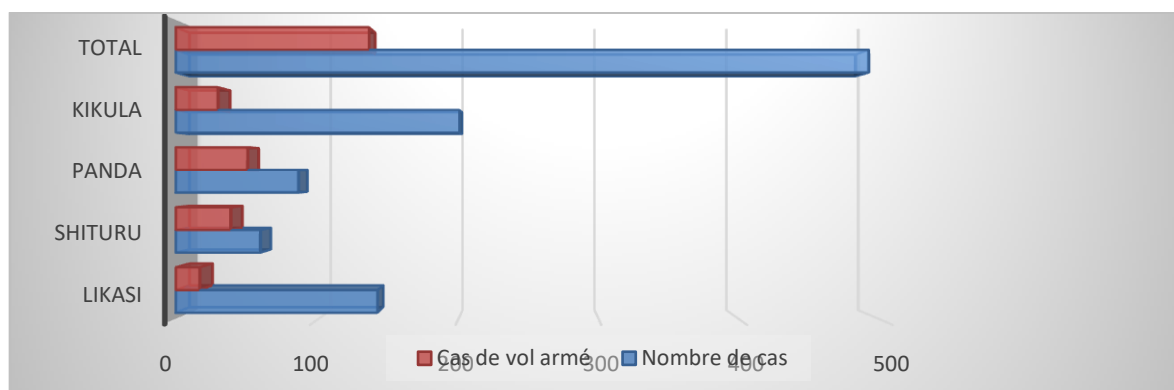
Il est important de remarquer que la commune annexe reste en tête avec un taux élevé de cas de criminalité suite à sa grandeur et sa position du bouclier de la ville de Lubumbashi, plusieurs quartiers manquent des infrastructures routières et l'éclairage public, en plus de cela elle referme de cités bidonville avec une démographie grandissante ainsi qu'une promiscuité qui ne dit son nom

Suivis de la commune kampemba avec un grand nombre de camps militaires donc les enfants et les dépendants sont mal entretenus, les sociales dégradant qui a conduit à la multiplication des activités des boissons alcooliques, les stupéfiants et autres activités qui mettent en péril le comportement d'une grande partie de jeunes les poussant aux actes criminels. A cela s'ajoute la dégradation de routes et la présence de jeunes des partis politiques qui volent et tracassent la population ;

Les vrais problèmes de la ville de Lubumbashi en générale reste, une démographie grandissante et non stable, une agglomération non assainie, la problématique de la gouvernance locale, l'inefficacité de certains cadres de base, l'urbanisation non contrôlé, le manque d'identification des certaines avenues et rues, la circulation de armes et munitions illicites auxquelles s'ajoute également l'insuffisance des éléments de la Police pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

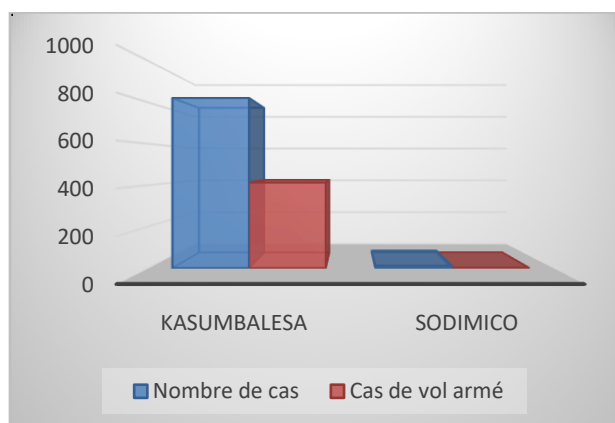
B. Statistiques de la ville de Likasi

Ville de LIKASI	Likasi	Shituru	Panda	Kikula	TOTAL
Nombre de cas	143	60	87	201	491
Cas de vol armé	17	39	51	30	137



C. Statistiques de la ville de Kasumbalesa

Ville de KASUMBALESA	KASUMBALES A	SODIMICO	TOTAL
Nombre de cas simple	820	12	832
Cas de vol armé	413	3	416



La ville de KASUMBALESA fait face à une criminalité qui ne dit son nom, une forte densité de la population qui s'installe sans une activité des sociétés minières ou de transformation alimentaire, la commune de KASUMBALESA reste l'unique qui couvre les activités économiques frontalières, en attirant toute la population sur ce coin, plusieurs commerçants, jeunes délinquants, transporteurs et autres sont présents dans cette partie ou l'argent circule en permanence, ce qui entraîne des cas de banditisme à mains armées. Qui sont en mouvement continue entre la ZAMBIE, la cité de LUMATA et la ville de Lubumbashi.

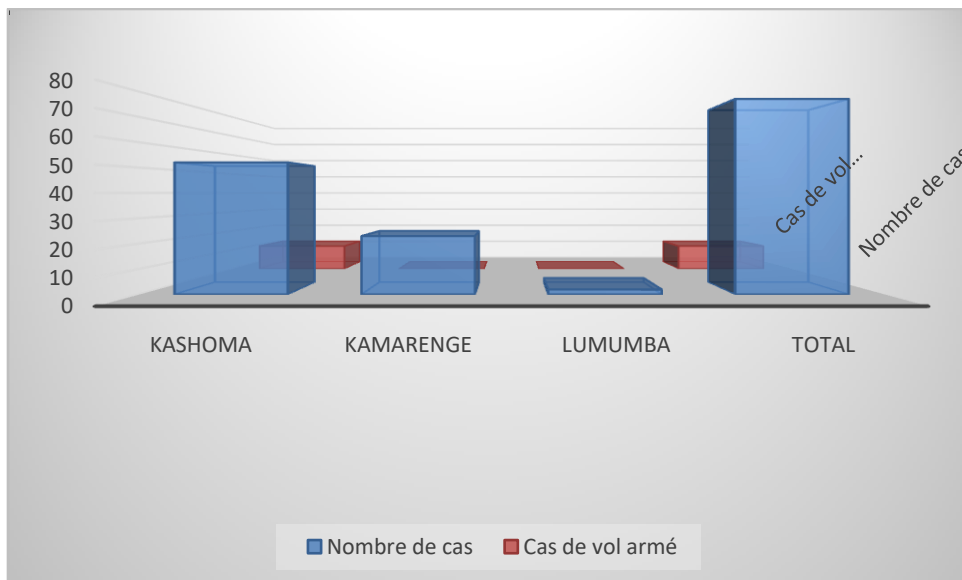
D. Statistiques de la commune rurale de SAKANYA

COMMUNE URBANO-RURALE DE SAKANIA	SERENJE	VIJANA	LUBEMBE	TOTAL
Nombre de cas simple	24	3	1	28
Cas de vol armé	1	0	0	1

Une commune rurale très calme, avec une population qui se tourne vers les activités agricoles et dans les activités de l'entreprise minière, souvent elle est plus exposée à des petits cas de criminalités c.a.d. les extorsions, les escroqueries et autres, mais les quelque cas enregistré provient des bandits en provenance soit de Lubumbashi soit de Kasumbalesa selon la majorité des experts,

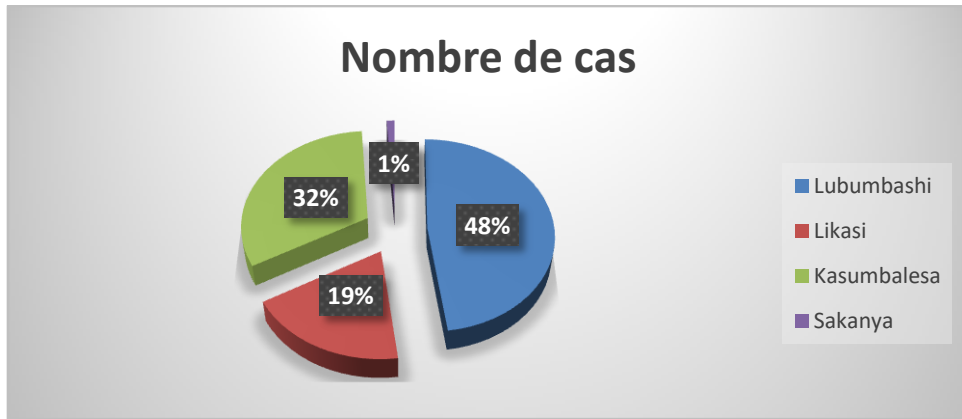
E. Statistiques de la ville de KIPUSHI

COMMUNE URBANO-RURALE DE KIPUSHI	KASHOMA	KAMARENGE	LUMUMBA	
Nombre de cas simple	52	23	2	77
Cas de vol armé	12	0	0	12



2.3.5 Statistiques des cas simples par ville

Ville	Lubumbashi	Likasi	Kasumbalesa	Sakanya
Nombre de cas	1243	491	832	28



NB : la ville de Lubumbashi reste en tête de la criminalité suite à sa forte densité de la population qui la compose ; il s'observe ce qui suit :

- **60%** de la population n'a pas d'emplois,
- **10%** de la population travail dans le circuit informel ou des activités de survie,
- **30%** de la population a l'emploi.

Quant à la classe de la population qui ont un travail décent : 80% de la population se trouvant sur la tranche d'âge de 45 à 60 ans possède un travail décent et une autre de 18 à 35 ans se débrouille.

📊 Statistiques de cas d'assassinat par Commune

VILLES	COMMUNES	ASSASSINAT
Lubumbashi	Lubumbashi	1
	Katuba	2
	Kampemba	1
	Annexe	7
	Kenya	0
	Ruashi	1
	Kamalondo	1
Likasi	Likasi	1
	Shituru	0
	Kikula	1
	Panda	0
	Sodimiko	1
	Kasumbalesa	3
	Kipushi	1

La Commune annexe reste en tête des assassinats, plus part de cas sont dus à la résistance observée que les victimes affichent face aux bandits en cas des braquages de l'argent ou d'un bien important, les cas les plus courants c'est le cas des cambistes dans la commune annexe zone du golf ou du côté joli cite.

Nous enregistrons aussi quelque cas d'assassinat de motards par les ravisseurs, cette activité s'étend aussi du côté de KASUMBALESA avec les bandits à main armées.

La catégorie la plus vulnérable est celle des chauffeurs, les cambistes, commerçants et les conducteurs de taxis motos.

Par rapport aux instrument utilisés, la machette et les armes à feu dans la plupart de cas de la ville de Lubumbashi et KASUMBALESA.

	Kambove	4
	Sakania	0
TOTAL GENERAL		24

Statistique de corps sans vies

VILLE	COMMUNES	CORPS SANS VIE	
Lubumbashi	Lubumbashi	1	<p><i>Une situation qui bouleverse plusieurs citoyens dans les grandes villes de Congo et de la Province du Haut Katanga, depuis deux ans il est né un phénomène meurtre en jetant les corps sur les lieux des ordures ou sur la ligne haut tension, ces corps jetés soit couvert dans des sacs ou abandonnés.</i></p> <p><i>La plu part de corps sont en état de décomposition très avancé.</i></p> <p><i>Les facteurs favorisant sont nombreux entre autres la crise, les prises de positionnements politique, les règlements de compte et autres.</i></p> <p><i>Ces malfrats procèdent par les enlèvements ou la prise en otages de leurs butins. Les sources d'information sont toujours fermées souvent les enquêtes n'aboutissent pas par manque des moyens comme cela se fait dans les pays industrialisés</i></p> <p><i>La dénonciation des cas suspecte reste très faible en cette matière, une méfiance totale entre la population environnant ou se passer l'évènement et les services de recherche, les membres de la famille et la police.</i></p>
	Katuba	2	
	Kampemba	5	
	Annexe	11	
	Kenya	2	
	Ruashi	3	
	Kamalondo	0	
Likasi	Likasi	5	
	Shituru	3	
	Kikula	3	
	Panda	1	
	Sodimiko	1	
	Kasumbalesa	3	
Kipushi	Kipushi	1	
Kambove	Kambove	1	
Sakania	Sakania	1	
TOTAL GENERAL		46	

Statistiques de la justice populaire avec perte en vie humaine

Depuis la hausse de la criminalité dans la province du haut Katanga, la population avait constaté un relâchement de la part des acteurs judiciaires dans la répression des

	JUSTICE POPULAIRE
Lubumbashi	0
Katuba	3
Kampemba	5
Annexe	7
Kenya	3
Ruashi	2
Kamalondo	0
Likasi	0
Shituru	2
Kikula	1
Panda	1
Sodimiko	1
Kasumbalesa	1
Kipushi	0
Kambove	1
Sakanian	0
TOTAL GENERAL	27

Statistique de cas de meurtre

LA VILLE	TOTAL CAS DES MEURTRES
Lubumbashi	2
Katuba	7
Kampemba	11
Annexe	25
Kenya	5
Ruashi	6
Kamalondo	1
Likasi	6
Shituru	5
Kikula	5
Panda	2

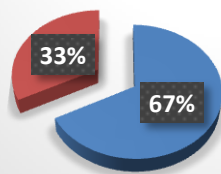
Sodimiko	3
Kasumbalesa	7
Kipushi	1
Kambove	6
Sakania	1
TOTAL GENERAL	97

2.3.6 Cas des grandes criminalités

✓ Lescas de vols simples et vols mains armées

Ville	Lubumbashi	Likasi	Kasumbalesa	Sakania	KIPUSHI	TOTAL
Nbre cas vols simples	1243	491	832	28	77	2671
Nbre cas vols mains armées	726	137	416	1	12	1292
Total des cas de cambriolages	1969	628	1248	29	89	3963
Autres cas d'insécurité	520	329	500	10	5	1364
Total des cas d'insécurité	2489	957	1748	39	94	5327

ANALYSE DU SYNTHÈSE DE CAS DES VOLS



■ LES VOLS SIMPLES
■ LES VOLS AVEC ARMES

a) Meurtre

Ville	Jan	Fév	Mars	Avril	Mais	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc	TOT
Lubumbashi	11	13	2	1	4	1	5	3	6	8	3		57
Likasi	0	5	3	1	0	2	0	1	3	3	0		18
Kasumbalesa	2	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1		10

Mokambo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kambove	0	0	2	0	0	0	3	0	0	1	0	0	6
Kipushi	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	14	19	7	3	5	4	9	5	9	13	4	0	92

b) Cas des viols

Ville	Jan	Fév	Mars	Avril	Mais	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	TOT
Lubumbashi	0	0	0	1	0	0	1	2	0	1	0	1	6
Likasi	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	4
Kasumbalesa	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	4
Mokambo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kambove	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kipushi	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
	3	1	0	2	1	1	2	2	0	4	0	1	17

Le tableau qui retrace la situation de la ville de Lubumbashi

Ville de L'SHI	Lubumbashi	Kampemba	Rwashi	Kenya	Katuba	Kamalondo	Annexe	TOTAL
Cas d'extorsion et autres	432	114	115	326	46	220	111	1364

2.3.7 Cas d'atteinte à la vie

Il a été aussi observé quelques cas de violation de droit de l'homme qui sont :

- **27 Février 2022**, un Militaire au **CampVangu** tire sur trois enfants dont un est mort sur place et une autre a succombé dans une structure médicale, un autre a survécu,
- **Mars 2022**, un Policier a tiré sur un élément de la **JUNAFEC** de l'**ACCO**, exerçant les activités sur l'arrêt bus de **Kalebuka** à la limite du quartier Don bosco, suite à l'altercation pendant les activités de remise de l'ordre public.
- **4 Octobre 2022**, un homme à Lubumbashi a été blessé par balle par un policier lors de la manifestation de ceux qui ont obtenu le diplôme d'Etat au quartier **Hewa-bora**.

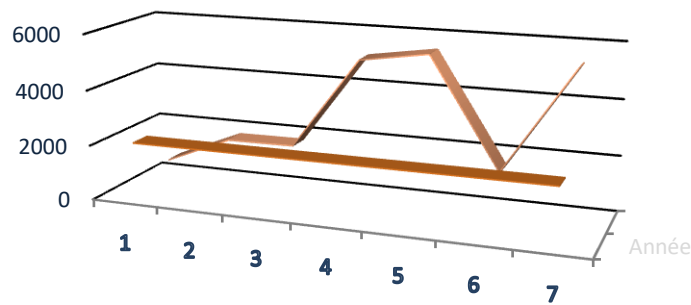
- **7 septembre 2022**, Une fille de 12 ans a été victime de viol par un agent de la Police d'intervention rapide.
- **10 Aout 2022**, un homme a été tué par balle par un militaire de FARDC au quartier **Kikula**,
- **16 aout 2022**, un chauffeur de taxi a été tué par un Militaire de la deuxième zone de défense, Monsieur **Aliace Mabenzi** , l'ors d'un tiraillement pour avoir cassé une petite lampe de signalisation d'une jeep d'un commandant à bord du véhicule,
- **19 Aout**, Un couple qui se rendait à l'hôpital est tombé dans une embuscade des personnes armées **en tenue de Police et FARDC** qui ont poignardé l'homme qui est mort sur place.
- **9 septembre**, un creuseur clandestin a été tué par balle par un agent de la légion d'intervention rapide.
- Un homme a été poignardé par un élément de la PNC escadron ville l'ors de l'opération zéro marché pirate à la commune de katuba aux environs de **Matshipisha**.
- **15 Septembre**, une femme a été victime de violation de la vie par exécution extra-judiciaire de la part d'un l'élément de la PNC de l'unité fluviale lors d'une dispute dans un bus de transport en commun de la ligne **Ruashi - centre-ville**.
- **28 novembre 2022, Assassinat du prophète Jérémie Doxa** par un groupe des personnes en complicité avec certains motards sous l'œil impuissant de certains éléments de la Police Nationale Congolaise.

2.3.8 Statistiques comparées

Il serait très intéressant d'offrir en une table les chiffres des différents crimes commis sur toute l'étendue de la Province du Haut-Katanga. Malheureusement ces statistiques comparées sont entravées par des difficultés de tous genres, dont la principale est l'insuffisance des moyens financiers, matériels et humains mis à la disposition des équipes de monitoring sans oublier les difficultés observées lors de déplacements des équipes de supervision.

Le diagramme nous montre à suffisance que la courbe n'est pas maîtrisée jusqu'à ces jours nonobstant les efforts fournis quant à ce.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre de Cambriolages et autres cas des extorions	700	1715	1733	5074	5446	1510	5327



Année Nbre de Cambriolages et autres cas des extortions

2.3.9 Profil des bandits

En termes de profil, il faut donc retenir les éléments ci-après, au sujet des individus qui sèment l'insécurité dans la province du Haut-Katanga, et particulièrement dans la ville de Lubumbashi :

La plupart d'entre eux sont parfois habillés en tenues militaires (des FARDC) ou de la Police nationale congolaise (PNC), mais aussi en tenue civile. Soit encore, il s'agit d'un groupe d'homme en tenue civile, mais comptant au milieu d'eux une ou deux personnes en tenue militaire ou policière.

Les auteurs des actes d'insécurité s'expriment souvent en lingala, en Tshiluba et parfois en swahili ;

Parfois, encore il s'agit des éléments des FARDC ou de la Police qui sont en patrouille et qui placent des barrières déjà à partir de 20Heures, et qui en profitent pour tracasser la population, en ravissant de l'argent, des téléphones, en confisquant parfois même les pièces (Propos recueillis auprès de différentes personnes au quartier Zambia, sur les rues 5, 6, 7, et sur l'avenue de l'urbanisme, au quartier Hewa bora).

Ces hommes ont des méthodes dures et impitoyables. Ils n'ont pas ainsi la moindre retenue pour commettre des actes violents tels que tabasser leurs victimes, les blesser par une machette ou toute autre arme blanche, violer sans considérer ni l'âge ni l'état physique ou mental de la victime et voir même tuer de sang-froid aux yeux.

En considérant les traits apparents et les agissements des bandits tels que souligné ci-haut, il y a lieu de croire que ceux-ci sont pour la plupart d'entre eux des gens habitués à la violence ; des individus qui ont été formés, ou qui

ont appris à recourir à la violence comme style de vie ou pour avoir ce qu'ils veulent. Ces individus sont soit des célibataires, soit des gens qui vivent séparés de leurs femmes ou de leurs familles depuis une longue période. Ce qui explique leur prédisposition notamment à violer les femmes et filles, et à ne pas éprouver un quelconque sentiment de pitié vis-à-vis de leurs victimes.

Ceci peut donc amener à la conclusion qu'il s'agirait dans la plupart des cas, soit des anciens prisonniers qui opèrent au sein de la population, soit des gens venant d'autres villes que Lubumbashi et qui auraient laissé leurs familles dans leur milieu d'origine, soit des anciens militaires ou même des militaires en fonction ou soit encore les enfants de la rue.

2.3.10 Facteurs favorisant l'insécurité

Parmi les éléments favorisant l'insécurité, nous pouvons citer :

1. L'obscurité due au manque d'électricité (Rue 6, quartier Zambia, Avenue Fungurume, quartier Kawama Vision) et ;
2. Les patrouilles effectuées par la police ou les FARDC sont parfois la cause de l'insécurité suite aux actes posés par les patrouilleurs sur terrain ou, ne respectent pas les consignes données par leurs supérieurs.

Au-delà d'exiger les pièces d'identité des personnes qu'ils interceptent, certains patrouilleurs ravissent des biens (téléphones, argent, chaussures, ordinateurs, etc). La plupart de ces éléments sont même cagoulés, ce qui ne permet plus de faire la distinction avec des bandits décriés par la population ; Par moment encore, les équipes de patrouilles se limitent juste dans des artères principales, ignorant ainsi beaucoup de coins où règnent pourtant l'insécurité (Kafubu II, Kilobelobe, Megastore).

3. L'inexistence de bureaux de la police dans certains quartiers favoriserait également l'insécurité (Propos recueillis sur l'avenue Kaswayi, au quartier Zambia, sur l'avenue Fungurume au quartier Kawama vision, à Lubumbashi).
4. Dans d'autres quartiers, des commissariats de la police existent bel et bien, mais sont situés à une distance assez éloignée des lieux où les bandits opèrent, et les policiers sont incapables d'intervenir soit pour insuffisance des effectifs ou encore, pour des difficultés d'ordre logistique (absence de moyens de transport, absence d'un équipement appropriés) (Rue 5, 6 et 7, au quartier Zambia, à Lubumbashi). Certains commissariats de la police peuvent simplement être considérés comme étant non viables car, ne fonctionnant pas

régulièrement, principalement par manque d'effectifs suffisants (Kamasaka, Naviundu).

5. Presque tous les sous-commissariats de la province ne disposent pas de véhicules d'intervention en permanence. Pour les quelques commissariats ayant la possibilité d'avoir un véhicule d'intervention, celui-ci est généralement attaché au bureau communal, et n'intervient que trop rarement, et souvent, tardivement.
6. Certains quartiers ne dépendent que d'un ou deux sous-commissariats de la police, bien qu'étant trop vastes, et ces commissariats sont souvent en sous effectifs, en plus d'une logistique déficitaire, les policiers ne disposant parfois que d'une seule arme, pour tout un sous-commissariat (Mégastore, Kapaya, chine et Kafubu 2, Kamatete, etc.).
7. Pour d'autres quartiers, l'impraticabilité des routes ne facilite pas l'accès aux équipes d'intervention, surtout pendant la saison de pluie.
8. Pour d'autres encore, c'est plutôt un problème d'urbanisation qui fait que les équipes d'intervention ont souvent du mal à repérer ou à situer les lieux d'où vient une alerte. Certaines avenues n'étant pas nommées, et des parcelles sans numéro visible (cas du quartier Kafubu dans la Commune Annexe).
9. Certains coins sont connus pour être des refuges éventuels des bandits : Ferme Unilu sur la Route Kafubu, arrêt ciné, sur l'avenue des plaines, au quartier Kilobelobe où un réseau des jeunes tracasse souvent la population, au fond de l'avenue Yangambi au quartier Bongonga, derrière la congrégation de sœurs de l' Emmaüs, sur l'avenue araucarias prolongée, derrière la ferme DAIPN/LAPOFA, sur le petit pont de l'avenue araucarias, à la limite du quartier bel-air et Naviundu ; au croisement de l'avenue sarazins et silviastre et sur la rue Bandal contre Sarazins, au quartier Naviundu ; sur le boulevard Msiri, au niveau de l'arrêt express où un groupe d'enfant en situation de rupture familiale tracassent la population à partir de 22Heures, au coin des avenues Sendwe contre Likasi, à côté de l'hôpital Sendwe, au croisement des avenues sendwe et des Usines, chaussée Laurent désiré Kabila contre lomami ou encore des Usines contre Kapenda où des jeunes sèment la terreur à partir de 20H00.
10. D'autres causes ne sont pas à exclure c'est notamment les mouvements des populations dus à l'insécurité dans l'ancien triangle de la mort (l'axe Mitwaba-Pweto-Manono)

III. Conclusions et Recommandations

En guise de conclusion, il convient de retenir qu'à l'issue d'un monitoring effectué depuis le mois de février 2022 jusque Mars 2023, le réseau de protection des défenseurs des droits humains a pu dénombrer un total de **5327 cas** d'insécurité dans la Province du Haut-Katanga.

Il est certes vrai que plusieurs efforts fournis pour une meilleure gouvernance sécuritaire, cependant l'implication de tous les acteurs s'avèrent indispensable pour endiguer dans la mesure du possible les différents maux qui gangrènent la province du Haut-Katanga

D'où les recommandations que voici :

➤ **Au Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur de la RDC**

- De mettre à la disposition de la population un numéro vert pour faciliter le lancement des alertes ;
- D'étendre à la Province du Haut-Katanga l'opération de marquage et de contrôle des armes pour faciliter la traçabilité en cas de besoin ;
- De créer une base logistique et un dépôt d'armements modernes et conformes aux standards internationaux pour la Province du Haut-Katanga afin de permettre une gestion administrative sécurisée des armes de guerre et des munitions ;
- De contribuer à l'amélioration des conditions de prestation des forces de sécurité par une mise en place d'une politique sécuritaire répondant aux besoins de la population.

➤ **Au Vice-Ministre et Ministre de la défense nationale ;**

- De poursuivre la réforme du secteur de sécurité au sein des Forces Armées Congolaises et de la Police nationale congolaise.

➤ **Au Chef d'Etat-Major Général des FARDC ;**

- D'instruire tous les commandants d'unités de veiller aux mouvements des hommes de troupes dont notamment les déserteurs et/ou les démobilisés,
- De clarifier les rôles de la 22^{ème} région militaire et de la 2^{ème} zone de défense ;
- De veiller à la coordination des actions avec le Secrétariat permanent de la commission Nationale de contrôle d'armes légères et petits calibres dans le cadre de la poursuite du processus de désarmement civil volontaire à travers les villes et autres localités dans l'ex-province du Katanga (Lubumbashi, Likasi, etc.) tel qu'initialement prévu dans le plan

national de désarmement de 2009 et suspendu depuis 2016, aux fins de réduire ou mettre fin à la circulation massive et illicite d'armes de guerre ;

- De s'impliquer activement sur une meilleure coordination de toutes opérations de maintien de l'ordre public en collaboration avec la PNC et les autres services de sécurité.

➤ **Au Commissaire Général de la Police Nationale Congolaise**

- D'œuvrer pour un accroissement urgent et rapide des Commissariats et Sous- Commissariats dans les différentes communes, quartiers et cités où la criminalité a élu domicile.

➤ **Au Secrétaire permanent de la Commission Nationale de contrôle des armes légères et petits calibres (CNC/ALPC) ;**

- De poursuivre le processus de désarmement civil volontaire à travers les villes et autres localités de l'ex-province du Katanga (Lubumbashi, Likasi, etc.) tel qu'initialement prévu dans le plan national de désarmement de 2009 et suspendu depuis 2016, aux fins de réduire ou mettre fin à la circulation massive et illicite des armes de guerre ;

➤ **Au Gouverneur de la Province du Haut-Katanga**

- De renforcer la coordination des opérations de maintien de l'ordre public entre différents services de sécurité dans la Province, notamment en s'assurant de la tenue régulière des réunions stratégiques d'évaluation et de planification sur les questions sécuritaires ;
- D'assurer et de faciliter la mobilité des unités d'interventions sur terrain en leur dotant de moyens logistiques viables et fiables y compris la mise en place de numéros viables et à trois chiffres simplement pour faciliter les appels d'urgence ;
- D'appuyer la justice dans l'organisation des audiences foraines pour une meilleure répression des auteurs des crimes liés à l'insécurité
- D'organiser régulièrement des tribunes d'expressions populaires dans plusieurs sites à travers la Province pour écouter les doléances de la population se rapportant aux questions sécuritaires et les rassurer quant à l'implication des autorités en vue du changement de la situation ;

- D'installer et redynamiser la sécurité électronique au sein des services de sécurité ;
- De doter à la police nationale congolaise des drones pour la surveillance aérienne et la poursuite des malfrats en toute efficacité ;

➤ **Au Ministre provincial de l'intérieur**

- De poursuivre l'installation des conseils locaux de sécurité de proximité (CLSP) dans tous les quartiers, villes et cités à travers la Province ;
- De renforcer en capacités les membres des conseils locaux de sécurité de proximité notamment, en les équipant de matériels et moyens nécessaires pour leur permettre de faire efficacement leur travail ;
- De mettre à la disposition de la population un numéro vert pour faciliter le lancement des alertes ;
- De renforcer les mesures et la procédure d'octroi des permis de port d'armes ainsi que les mécanismes de contrôle régulier des porteurs d'armes.

➤ **Au Ministre Provincial des infrastructures, urbanisme et habitat du Haut-Katanga**

- D'accélérer le processus d'urbanisation de différents quartiers et localités à travers la province, notamment en traçant et en baptisant des avenues, en vue de faciliter la localisation géographique et l'accès dans les foyers de tensions par les services de sécurité ;
- D'accélérer le processus d'électrification des principales artères à travers les villes de la Province en vue de prévenir des cas d'insécurité.

➤ **Au Procureur Général près la Cour d'Appel de Lubumbashi et Auditeur militaire supérieur près la Cour Militaire du Katanga**

- De veiller à l'efficacité des actions des parquets notamment en ce qui concerne la conduite de l'instruction préparatoire des dossiers se rapportant aux cas de banditisme urbain ;
- D'organiser des journées portes ouvertes pour enregistrer les plaintes sans frais se rapportant au cas de banditisme urbain.

➤ **Au Commandant de la 2^{ème} zone de défense**

- De veiller à une bonne sélection des éléments prenant part aux patrouilles nocturnes ;

➤ **Au Commandant de la 22^{ème} région militaire**

- De mettre en place une procédure de contrôle régulière et hebdomadaire des armes et des minutions mises à la disposition des éléments de sécurité

➤ **Au Commissaire Provincial de la Province PNC/Haut-Katanga**

- De veiller à une bonne sélection des éléments prenant part aux patrouilles nocturnes en les sensibilisant sur le respect des droits de l'homme dans toutes leurs opérations
- D'implanter des barrières de sécurité de 3 à 4 éléments sur toutes les grandes artères de la ville pendant cette période préélectorale pour procéder au contrôle de tous les véhicules à partir des heures tardives, jusqu'au petit matin. Les éléments de chaque équipe de sécurité devraient être mixés et provenir des unités différentes ;
- De renforcer les mesures de contrôle de l'affectation et l'utilisation des véhicules mis à la disposition de la Police Nationale Congolaise et installer un système de GPRS sur le charroi automobile des services de sécurité pour surveiller l'utilisation de ces véhicules, en vue d'éviter les dérapages ou encore, imposer le système consistant pour le chauffeur de toujours prélever Kilométrage et fournir des précisions sur les différents trajets empruntés ; ce qui va faciliter les analyses sur l'utilisation éventuelle de ces véhicules à d'autres fins ;
- De mettre en place un système de GPRS pour détecter la provenance des appels téléphoniques urgents ;
- De développer une politique de communication avec le public par voie des médias sur l'issue des procès plus emblématiques se rapportant aux cas de banditisme et d'autres actes criminels à grande échelle en vue de renforcer sa confiance et sa collaboration avec celui-ci ;
- De mettre en place une procédure de contrôle régulière et hebdomadaire des armes et des minutions mises à la disposition des policiers pour éviter tout dérapage surtout pour les policiers qui sont impliqués dans les patrouilles nocturnes Ce contrôle pourrait intervenir le jour de la parade hebdomadaire ;
- De détacher les éléments pléthoriques de la police prestant au sein des différentes maisons de gardiennage et au sein de la police de circulation routière et la police des mines pour les réaffecter à la brigade mobile d'intervention ;

- De poursuivre avec la sensibilisation des commandants des unités sur la remise de l'ordre public et de respecter les directives de la Province en matière de la remise de l'ordre public ;
- De collaborer avec la société civile en matière de sensibilisation et renforcements des capacités des communautés sur la gouvernance participative et préventive sécuritaire ;
- D'initier les permutations de certains officiers devenus chefs coutumiers dans certaines cités, localités et villes ;

➤ **Au Directeur provincial de l'ANR**

- De poursuivre la réorganisation des compartiments pour plus des discrétions des informations et redoubler la vigilance pour une prévention en cette période pré-électorale ;
- De procéder au renforcement des capacités de certains membres au poste des antennes des communes et sous antennes dans les quartiers et interdire en même temps les recrutements clandestins des éléments dits collabos sans formation pouvant ternir l'image du service.

➤ **Au Directeur Provincial de la DGM**

- De mettre en place les équipes mobiles sur les contrôles des étrangers en situation irrégulière, dans les sociétés minières, sans papiers, couverts dans des camps privés des sociétés ;
- De contrôler la situation des Est-africains dits « MASAYI » qui devient inquiétante tant décriée par la population et d'essayer de comprendre leurs afflux dans la Province du Haut-Katanga ainsi que les Provinces voisines ;
- De redynamiser le contrôle au poste frontalier, et dans les grandes villes, les contrôles des étrangers.

➤ **Au Maire de la ville de Lubumbashi, Bourgmestres et Administrateurs des territoires**

- D'organiser des réunions hebdomadaires entre tous les services de sécurité et tous les cadres de base aux fins d'analyser la situation sécuritaire dans la ville et/ou la localité et discuter sur les stratégies d'amélioration de la situation ;
- De continuer à appuyer les communes, les commissaires en place avec les moyens pour lutter contre le banditisme d'urne et nocturne et mettre les moyens pour la sensibilisation dans les quartiers au bénéfice de la population en matière de la sécurité préventive.

➤ **Aux Responsables des partis politiques**

- Procéder au renforcement des capacités sur le rôle et la mission d'un parti politique ainsi que sur la citoyenneté responsable.
- Eduquer les membres à la culture de la non-violence et du respect des biens publics ou privés

➤ **Aux Partenaires de Protection et des Droits de l'Homme (CNDH ,DIVISION PROVINCIALE DE DROITS DE L'HOMME , HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME , INL et l'OIM :**

- De poursuivre l'appui technique et/ou financier aux services de sécurité pour la formation sur les questions relatives à la sécurité et au respect des droits de l'homme.

➤ **Aux acteurs de la société civile**

- De poursuivre et intensifier les actions de monitoring sur la situation sécuritaire et la dénonciation des violations et autres atteintes aux Droits de l'Homme enregistrées dans la Province du Haut-Katanga en lien avec la situation sécuritaire ;
- D'intensifier des campagnes de sensibilisation à travers les médias pour inciter la population à collaborer davantage avec les services de sécurité et à dénoncer tous les cas suspects ;
- De rester vigilante et s'informer régulièrement sur le contexte sécuritaire en prenant des mesures appropriées privilégiant la sécurité personnelle
- De collaborer avec les services de sécurité et de renseignements en dénonçant tous les cas suspects

➤ **A la Population**

- De s'abstenir aux actes de justice populaire contraire à l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour tout contact presse :

1. *Maitre Jonas MULUMBA, Point focal, groupeukingowawatetezi@gmail.com, +243-971654932*
2. *Mr. Bertin TSHOZ, Team leader gouvernance sécuritaire cadre de concertation, ardeveloppement@gmail.com, +243-841002602*